



Wallonie

Commune de WATERLOO

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme en vertu du Code du Développement Territorial.

Le terrain concerné est situé drève de la Meute, 37, et est cadastré 3e division, section I n°300.

Le projet consiste en l'extension et la transformation d'une villa et présente les caractéristiques suivantes:

Ecart vis-à-vis des indications urbanistiques du lotissement:

- construction en partie en dehors de la zone capable de bâtisse;  
(D.IV.40, alinéa 3 du CoDT)

La période de consultation aura lieu du **22 avril 2024 au 06 mai 2024**.

Le dossier peut être consulté durant cette période uniquement sur rendez-vous pris au minimum 24h à l'avance, soit par téléphone au numéro suivant : 02/352.99.31 soit par courrier électronique à l'adresse suivante: [urbanisme@waterloo.be](mailto:urbanisme@waterloo.be), auprès de l'Administration communale de Waterloo, service de l'urbanisme, rue François Libert, 28 - 1er étage, où des explications techniques seront fournies du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, et également les samedis 27/04 et 04/05 de 9h00 à 11h30 selon les mêmes modalités.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22 avril 2024 au 06 mai 2024 au Collège communal:**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante: rue François Libert, 28 à 1410 Waterloo
- par télécopie au 02/351.04.33
- par courrier électronique à l'adresse suivante: [urbanisme@waterloo.be](mailto:urbanisme@waterloo.be)